

201	23/05/2017	BE 0455.274.052	23	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17131.00470	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **BELGOMANIA**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: rue Rogier N°: 2B Boîte:

Code postal: 4900 Commune: Spa

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège, division Verviers

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE0455274052

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 12-05-2005

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du 28-02-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels: Rapport des commissaires

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.4

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

HOUSSA Joseph

avenue Bel Air 21
4900 Spa
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Président du Conseil d'Administration

GARDIER Charles

rue de Barisart 167
4900 Spa
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

STEFFENS Jean

Meiz 31

4970 Stavelot BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
LIZIN François			
rue Léopold 1 4900 Spa BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
BLOEMERS Jean-Jacques			
Prefayai 16 4900 Spa BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
HANESSE Paul			
Préhayhai 10A 4900 Spa BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
RAPAILLE Jean-Pierre			
Rahier 106 4987 Stoumont BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
DEBATTY Hugues			
Clos des Fauvettes 3 4900 Spa BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
FREDERIC André			
rue de la Résistance 64 4910 Theux BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
JEHOLET Pierre-Yves			
rue A. Leclercqs 22 4652 Xhendelesse BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2018		Administrateur
LEGROS Vincent			
Biez du Moulin 1 4900 Spa BELGIQUE			
Début de mandat: 16-04-2013	Fin de mandat: 17-04-2016		Trésorier
BRODURE Lucien			

Avenue Camille Belenger 12
4900 Spa
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

GUSTIN Philippe

Les Cerisiers 78
4800 Verviers
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

GRANADOS Michel

Avenue Piedboeuf 5
4031 Angleur
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

ALEN Patrick

rue Paul Janson 99
4460 Grâce-Hollogne
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

VAN LAEKEN Serge

Avenue des Villas 21
1630 Linkebeek
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

MASSIN Emilie

Avenue Clémentine 4
4900 Spa
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

GAZZARD Franck

Promenade de Walque 17
4900 Spa
BELGIQUE

Début de mandat: 16-04-2013

Fin de mandat: 17-04-2018

Administrateur

BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES Soc. Civ. SCRL (B00023)

BE 0431.088.289
rue Waucomont 51
4651 Battice
BELGIQUE

Début de mandat: 29-02-2016

Fin de mandat: 25-02-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

ANTONELLI Cédric

de Waucomont 51
4651 Battice
BELGIQUE

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

 - Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.
-

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>69.724</u>	<u>68.990</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	<u>69.624</u>	<u>68.891</u>
Terrains et constructions		22	58.958	65.372
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	58.958	65.372
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	9.638	1.462
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	9.638	1.462
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.029	2.057
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	1.029	2.057
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	<u>99</u>	<u>99</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.084.010</u>	<u>806.358</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>884.811</u>	<u>220.064</u>
Créances commerciales		40	875.681	215.474
Autres créances		41	9.130	4.590
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>181.242</u>	<u>524.596</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>17.956</u>	<u>61.698</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>1.153.733</u>	<u>875.349</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>263.563</u>	<u>398.663</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (néгатif) reporté (+)/(-)		14	263.563	398.663
Subsides en capital		15		
PROVISIONS	5.3	16	<u>5.000</u>	<u>5.000</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	5.000	5.000
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	<u>885.170</u>	<u>471.686</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	860.022	220.492
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	50.000	
Etablissements de crédit		430/8	50.000	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	760.195	181.395
Fournisseurs		440/4	760.195	181.395
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	49.827	39.096
Impôts		450/3	4.320	
Rémunérations et charges sociales		454/9	45.506	39.096
Dettes diverses		48		
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		
Comptes de régularisation		492/3	25.149	251.194
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.153.733	875.349

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	247.015	689.268
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	326.376	317.655
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.128	12.720
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	7.429	25.000
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		5.000
Autres charges d'exploitation		640/8	13.020	10.723
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)/(-)		9901	-109.939	318.171
Produits financiers	5.5	75	397	422
Charges financières	5.5	65	2.135	3.519
Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)		9902	-111.678	315.074
Produits exceptionnels		76	11.272	18.749
Charges exceptionnelles		66	34.695	28.996
Résultat positif (négatif) de l'exercice (+)/(-)		9904	-135.100	304.827

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	(+)/(-)	9906	263.563	398.663
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-135.100	304.827
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	398.663	93.836
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692		
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)/(-)	14	263.563	398.663

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	14.579
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039	9.879	
Transferts d'une rubrique à une autre	8049	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	4.700	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	14.579
Mutations de l'exercice			
Actés	8079		
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	9.879	
Transférés d'une rubrique à une autre	8119	(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	4.700	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	21		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	486.725
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	10.861	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	497.586	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	417.833
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	10.128	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	427.961	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	69.624	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	69.624	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	99
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	99	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	99	

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

ETAT DES FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important

Provision pour litige

Ventilation de la rubrique 168 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice
5.000

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	7	7
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	5,5	5,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	9.673	9.993

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	262.493	251.701
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	53.269	57.075
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	10.614	8.879
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Intérêts intercalaires portés à l'actif**

6503

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	
9150	
9161	49.678
9171	191.000
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**NATURE ET OBJECTIF DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES

Créances sur les entités liées

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Taux et durée des créances

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du commissaire: 5.125 EUR (HTVA)

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Néant

Exercice
0

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent						
Nombre moyen de travailleurs	100	3	2,5	5,5 ETP		5,6 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	5.276	4.397	9.673 T		9.993 T
Frais de personnel	102	178.023	148.353	326.376 T		317.655 T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105			
110			
111			
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<p>Entrées</p> <p>Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</p>	205		
<p>Sorties</p> <p>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice</p>	305		

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

III Immobilisations corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements y afférents.

Les amortissements sont appliqués comme suit :

- Immeubles 5 %
- Mobilier 20 %
- Matériel de bureau 33,33 %
- Mobilier et matériel loges + festival 25 %
- Badges 25 %
- Matériel roulant 20 %
- Frais d'aménagement 20 %

IV Immobilisations financières

Cautions

Cette rubrique enregistre, à leur valeur nominale, les cautionnements versés en numéraire.

VII Créances à un an au plus

Le montant total des créances à moins d'un an est présenté en valeur nette, c'est-à-dire sous déduction des réductions de valeurs pratiquées.

Les créances à un an au plus font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable

XI Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.

X Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprennent les charges à reporter et les produits acquis.

PASSIF

IX Dettes à un an au plus

Les dettes à un an au plus sont reprises à leur valeur nominale.

X Comptes de régularisation

La rubrique reprend les charges à imputer et les produits à reporter.



Tél. : +32 (0)87 69 30 00
Fax : +32 (0)87 67 93 58
www.bdo.be

Rue Waucomont, 51
B-4651 Battice

A.S.B.L. BELGOMANIA

**Rapport du commissaire à
l'assemblée générale de l'association
pour l'exercice clos le 31 décembre 2016**

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION BELGOMANIA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'association BELGOMANIA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 1.153.733 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de -135.100 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association BELGOMANIA au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Battice, le 28 février 2017

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par

Cédric ANTONELLI
Réviseur d'Entreprises

